

## INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

### RENTRÉE 2026/2027

Les inscriptions aux services périscolaires et extrascolaires pour la rentrée scolaire 2026/2027 auront lieu à partir du **lundi 8 juin jusqu'au vendredi 14 août 2026** au plus tard. **Les dossiers sont à adresser en Mairie par voie postale ou à déposer dans la boîte aux lettres.**

#### **Documents à compléter et à adresser en mairie :**

- La fiche de liaison dûment complétée et signée
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- L'attestation d'assurance extrascolaire 2026/2027
- Copie du carnet de santé (pages de vaccination)
- Copie du ou des derniers avis d'imposition du foyer 2025 (seulement pour les inscriptions des mercredis ou des vacances scolaires des Vilcomtois)
- La copie intégrale du livret de famille
- La dernière page du règlement intérieur de l'accueil périscolaire datée et signée
- La dernière page du règlement intérieur de la restauration scolaire datée et signée
- La dernière page du règlement intérieur de l'ALSH datée et signée
- La dernière page du règlement intérieur de l'étude dirigée datée et signée
- En cas de divorce/séparation, documents de jugement.

#### **Les formulaires d'inscription :**

##### **Pour la restauration scolaire, l'accueil du matin et du soir :**

- Soit inscription à l'année pour les familles qui le souhaitent
- Soit possibilité d'inscription par période allant de vacances à vacances :
  - Rentrée de septembre aux vacances d'Automne
  - Vacances d'Automne aux vacances de fin d'année
  - Vacances de fin d'année aux vacances d'Hiver
  - Vacances d'Hiver aux vacances de Printemps
  - Vacances de Printemps aux vacances d'été

##### **Pour les mercredis :**

- Soit inscription à l'année
- Soit possibilité d'inscription par période

**Pour les vacances :** réservations ultérieures, par période avant les congés scolaires

**Pour l'étude dirigée :** inscription à l'année pour les lundis et/ou les jeudis

#### **Pour faciliter votre demande, la commune met à votre disposition un ESPACE FAMILLE :**

Cette plateforme permet de :

- Réserver et annuler la cantine, les accueils du matin et du soir
- Payer les factures par carte bancaire.

Pour l'ouverture de votre espace famille, vous devez fournir une adresse mail valide en Mairie pour recevoir un code d'adhésion.

**Les formulaires d'inscription sont téléchargeables depuis le site internet de la commune [www.villeneuve-le-comte.fr](http://www.villeneuve-le-comte.fr) ou dans l'espace famille à la rubrique actualités.**